

225C0860
FR0000051807-FS0417

26 mai 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mai 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir indirectement 3 991 237 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 6,67% du capital et 6,50% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TELEPERFORMANCE.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 211 778 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 111 970 actions TELEPERFORMANCE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions TELEPERFORMANCE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 10 000 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à un prix unitaire de 88 € ;
- 12 080 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026 ;
- 28 125 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 février 2026 ;
- 49 603 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 97 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 17 février 2026.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 317 067 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 273 164 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 97 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 30 juin 2025 et le 15 mai 2035 ;
- 43 903 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 30 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 44,64 € et 120 €.

¹ Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 360 066 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.